



## RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL : L'ERGONOMIE AU SERVICE DES TPE-PME

### Dr William GUESSARD

Médecin du travail – ACMS – Suresnes

### Valérie LESCAUT

Ergonome – ACMS – Suresnes

### Céline ZIND

Ergonome – ACMS – Suresnes

### Introduction / Objectifs :

La transition écologique et le développement durable représentent un défi majeur pour les TPE et PME qui cherchent à adopter un modèle économique respectueux de l'environnement tout en préservant la santé de leurs salariés.

Cependant, ces transitions sont souvent perçues comme des obstacles en raison des obligations réglementaires et des répercussions significatives qu'elles peuvent avoir sur l'organisa-

tion du travail et la santé des travailleurs.

Notre SPSTI a choisi d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de la transition écologique pour éviter les répercussions sur l'activité des travailleurs et protéger leur santé, suivant le principe « *une seule santé* » promu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

### Méthodologie :

Pour ce faire, il convient d'intégrer l'ergonomie dans l'aménagement des systèmes de travail. En effet, l'ergonome peut identifier les déterminants verts de l'activité ; ce sont les facteurs environnementaux qui influencent les actions, les choix et les décisions dans une activité professionnelle mais aussi la manière dont les opérateurs interagissent avec leur environnement, les équipements et les ressources. Identifier ces déterminants permet de réduire l'impact environnemental des activités et d'intégrer la durabilité dans la conception des systèmes de travail.

Les deux exemples d'interventions suivants illustrent notre propos :

- ▶ Installation de capteurs de présence pour optimiser l'éclairage, avec pour objectif une réduction de 30 % de la consommation énergétique des bureaux. Grâce à l'analyse de l'activité les besoins en matière d'éclairage ont été identifiés. Ceci a permis de définir l'implantation des capteurs, de mettre en place des variateurs d'intensité et d'éviter les zones sous-éclairées. Cette transition qui a bénéficié aux opérateurs a permis, également, à l'entreprise de réduire son besoin énergétique.
- ▶ Remplacement du parc de bus par des bus électriques afin de réduire les émissions de CO<sup>2</sup> et la consommation de carburant. L'ergonome a pu identifier les impacts sur l'activité comme les modifications nécessaires des tournées, les changements de type de conduite et les problématiques d'autonomie des véhicules. A partir des constats, les chauffeurs impliqués dans la recherche de solutions, ont facilité la mise en place de ces transitions.

### Résultats obtenus :

Ainsi, pour garantir la viabilité des projets de transition écologique et protéger la santé des salariés, il est essentiel d'accompagner les entreprises adhérentes pour :

- ▶ Questionner l'activité et les déterminants verts pour repérer les leviers permettant de réduire l'impact environnemental de la production et d'intégrer, dans la conception, des systèmes de travail durables.
- ▶ Accompagner les changements en intégrant et en facilitant l'adoption des nouvelles initiatives par les employés.
- ▶ Protéger la santé des salariés en concevant des initiatives écologiques qui n'augmentent pas la charge de travail ou les risques pour la santé des travailleurs.
- ▶ Adopter une approche globale de santé qui prend en compte l'interdépendance entre la santé publique, la Santé au travail et la santé environnementale.

### Discussion des résultats / Conclusion :

La transition écologique est une nécessité pour les entreprises souhaitant adopter un modèle durable. Il est crucial de questionner les activités et les déterminants verts pour garantir la viabilité des projets et protéger la santé des travailleurs.

Remplacer l'activité au cœur du travail facilitera la mise en place de transition écologique réussie.



Pour contacter l'auteur de cette communication : [william.guessard@acms.asso.fr](mailto:william.guessard@acms.asso.fr)